Déclaration liminaire SUD éducation Paris

CSA du mardi 6 mai 2025

Le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture publié le mois dernier n'omet évidemment pas de citer l'article 13 du préambule de la constitution de 1946 : « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. »Ce devoir de l'État, force est malheureusement de constater qu'il est assujetti aux contraintes budgétaires et à l'idéologie libérale. Ainsi, la réduction de la dette publique, érigée en grande cause nationale, fait de l'école, comme de la santé, la cible majeure de celles et ceux qui pour conserver le privilège de bien né·es ou allié·es de bien né·es n'hésitent pas à sacrifier toute notion de bien commun. « Dégraisser le mammouth » cette expression du feu ministre de l'éducation climato-sceptique Claude Allègre, s'applique ainsi à la logique qui organise cette rentrée 2025. Économiser et rogner partout et plus particulièrement là où déjà il n'y a pas assez de moyens pour que les inégalités sociales qui pourraient être réduites grâce à l'école le soient. Que ces économies se fassent sur le dos des enfants et plus particulièrement des enfants qui, à cause de leur santé, de leur situation administrative ou de la situation sociale de leurs parents, sont les plus fragiles devraient inciter chacun·e de nous, de quelque côté de cette salle que nous soyons, à réagir sans se réfugier derrière son statut de fonctionnaire neutre.

Nous ne parlons pas seulement là des fermetures de classes et des baisses de DHG. En effet, nous sommes sans doute toutes et tous d'accord sur le fait que l'Éducation nationale est un acteur majeur de la protection de l'enfance. Elle est l'une des principales sources d'informations préoccupantes (IP). Elle assure un rôle de vigie, fondamental pour prévenir en amont les difficultés des enfants et de leurs familles. En particulier, le service social en faveur des élèves joue un rôle particulièrement important en matière de protection de l'enfance. Le premier degré, dont le rôle est essentiel pour repérer précocement les enfants en danger, est laissé dans une situation de misère médicale et sociale, avec des équipes très seules pour signaler les situations de danger. Celles-ci sont pourtant dévouées à cette tâche, disposant d'un poste clé d'observation de l'enfant et de dialogue avec la famille. Les médecins et infirmiers scolaires peuvent repérer des signes de maltraitance ou de mise en danger ; mais au regard de la situation de la médecine scolaire en France, il est temps de repenser ce modèle. De même les psychologues scolaires et les enseignant·es spécialisé·es, notamment les enseignant·es G ont un rôle clef pour aider des élèves en souffrance et dialoguer avec les familles mais au fil des années les RASED se réduisent à peau de chagrin. Vous avez beau faire face à nos alertes répétées sur la déliquescence des RASED, dire que tel réseau est au complet, nous savons encore compter et un poste à mi-temps + un poste à mi-temps + un poste à 80 pour 100 non complétés n'égaleront jamais 3 postes à temps

complets. Si la seule solution pour pallier à cela est d'interdire les temps partiels, nous préférons vous prévenir qu'à long terme ce choix risque de coûter cher humainement car face aux charges de travail (réunions incessantes, nombre d'élèves signalés supérieurs aux capacités de prise en charge, nombre de sollicitations des collègues...) les enseignant·es de rased risquent fort de craquer, ce qui n'est jamais sans conséquence sur la santé à long terme, et d'être contraints à des arrêts longs.
La déliquescence des services publics va de pair avec la dégradation des conditions de travail et la dégradation des conditions de vie de beaucoup de personnels et de beaucoup d'élèves. Initiés depuis plusieurs années déjà, les effets concrets de cette déliquescence s'accélèrent et dans les établissements scolaires la souffrance de toutes et tous augmente inexorablement, même si elle est niée par les personnels d'autorité. A ce propos, nous appuyons les déclarations de la FNEC FP FO sur les dysfonctionnements du comité médical. La consultation annoncée par le président de la république sur les temps scolaires, qui va remettre sur le devant de la scène les vacances scolaires et les horaires ne contribuera qu'à augmenter cette souffrance en remettant en avant le fameux serpent de mer sur les vacances scolaires trop longues qui nuisent aux élèves les plus en difficultés. C'est sûr, mieux vaut s'attaquer aux variables d'ajustement qui ne coûtent pas un sou plutôt que de réfléchir à rétablir le plus de maître-ses que de classe, donner plus de moyens aux personnels rased, mieux former et mieux payer les AESH, ouvrir des UPE2A dans le second degré pour accueillir tous les MNA, ouvrir des MLDS, augmenter les fonds sociaux, ouvrir des classes en lycée pro en fonction des besoins des élèves...

Le corollaire de la dégradation des conditions de travail c'est bien sur l'altération de la santé des personnels et donc l'augmentation des arrêts maladie. Vu qu'a été actée par l'Etat la baisse de l'indemnisation des congés maladies ordinaires, nous sommes encore dans l'effet boule de neige de la dégradation des conditions de vie. Où la dégringolade va t'elle s'arrêter ? Celles et ceux qui de toute façon auront toujours les moyens de financer des écoles privées et des études payantes à leurs enfants sont sans doute loin de se poser ce genre de questions existentielles bassement terre à terre.

Mais revenons sur le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture et plus particulièrement sur le singulier utilise pour évoquer la notion de culture. Le nouveau socle commun de compétences AVEC UN, de connaissances AVEC UN S et de culture SANS S !

Ne pas utiliser le pluriel quand on parle de culture est lourd de sens dans le contexte actuel de fascisation de la société où racisme et islamophobie constituent les éléments qui déterminent la plupart des positionnement politiques. Comme est lourd de sens le positionnement de l'État par rapport au lycée privé musulman Averroès de Lille en comparaison à son positionnement par rapport à Stanislas ou Betharram.
L'asymétrie est si criante que nous ne comprenons pas comment les représentant-es de l'État en charge de responsabilités peuvent ne pas la dénoncer. La chasse aux Musulman-es sous couvert de respect de la laïcité gangrène la France et a des répercussions dans nombre d'établissements scolaires. Dans tel collège on oblige la mère d'un enfant autiste à enlever son voile lorsqu'elle accompagne son fils dans le couloir pour faciliter sa participation à une activité scolaire, dans telle école on exclut une élève en situation de handicap pour une soi-disant atteinte à la laïcité et l'ien oblige les enseignants à faire une remontée auprès du procureur de la république. Une politique de tolérance zéro a pour conséquence que des signalements, devant en théorie rester internes, sont désormais transmis au parquet quand ils sont commis par des élèves musulman-es ou assimilé-es musulman-es. Pour tout un tas d'autres discriminations commises par des personnels d'autorité ou révélatrices du racisme systémique qui ronge la France, par contre ça passe crème. Amnesty international dans son récent rapport épingle d'ailleurs la France à ce propos. Le Comité des droits de

l’Homme de l’ONU a d'ailleurs critiqué cette décision, déplorant que les mesures d’interdiction de port de certains vêtements religieux eussent selon toute probabilité des conséquences discriminatoires, notamment sur les femmes et les filles musulmanes.

Pour SUD éducation Paris tant que le concept de culture ne se déclinera pas au pluriel, l'école restera engluée dans l'idéologie de la suprématie blanche et de la suprématie classiste qui rejette et stigmatise, et fait que concrètement des milliers de jeunes sont plus ou moins consciemment excluent du droit à l'enfance par ceux-là même, nous personnels d'éducation, qui devraient avoir comme souci le droit aux conditions du bonheur pour tous-tes les enfants. Nous saluons d’ailleurs les mobilisations de lycéennes et lycéens préoccupés par leur bien-être de tous leurs camarades et dénonçons la répression subie par ces jeunes. Toute notre solidarité va donc aux élèves du lycée Hélène Boucher arrêté ce matin lors du blocage de leur établissement et exigeons leur libération.

SUD éducation Paris tient à apporter son soutien aux élèves qui dorment à la rue et appelle toutes les personnes que les conditions indignes de scolarité de ces élèves émeuvent à se ressembler à 16h15 ce jour devant le lycée Jacques Decour, dont les personnels sont mobilisés ce mardi 6 mai en faveur des élèves sans solution d'hébergement stable.